

<b>Zeitschrift:</b>	Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : officielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Verkehrszentrale
<b>Band:</b>	- (1947)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	L'éducation en Suisse
<b>Autor:</b>	Ziegler, Henri de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-777399">https://doi.org/10.5169/seals-777399</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'ÉDUCATION EN SUISSE

La Suisse, on l'a remarqué plus d'une fois, offre un climat pédagogique. Il serait plus juste de dire que la Suisse est la terre de l'enfance, où tous les problèmes posés par l'enfance, où tout ce qui concerne sa santé, son développement, les ressources qu'il lui faut assurer, les obligations et les devoirs qui seront les siens quand elle atteindra l'âge adulte sont examinés et médités avec un invariable intérêt. C'est tout cela que désigne le mot pédagogie, et l'on doit ici, pour l'entendre comme nous l'entendons, le débarrasser du sens fâcheux que souvent on lui attribue. Il y a chez nous (il y faut insister) un amour vrai de l'enfance, une sensibilité à sa grâce, une espérance de la voir fleurir libre et belle qui se doivent dire désintéressés et absolus. L'école, les réformes scolaires, les sacrifices consentis dans tous les cantons pour l'instruction publique sont de cette passion la manifestation la plus sévère, en même temps que la plus visible. N'oublions pas que la pédagogie, en Suisse, depuis l'époque de Rousseau, s'est proposé comme une de ses tâches capitales d'enlever aux classes, dans la mesure du possible, et à tous les degrés, ce qu'elles ont de constraint, de sombre et de rébarbatif. Cela ne signifie en aucune façon que les études chez nous n'auraient pas autant de sérieux qu'ailleurs. On s'en convaincra par les résultats qu'elles obtiennent. Ce qu'on a voulu, c'est leur ôter cet appareil de morgue et de tristesse, dont on s'abuse à croire qu'il les accompagne de nécessité.

Considérons encore ceci, que les enfants ou les jeunes gens ne se distinguent pas seulement par l'aptitude intellectuelle et les qualités morales, mais encore par la constitution physique et la résistance inégale de leur santé. Sans parler des malades pour lesquels s'impose un séjour prolongé à la montagne et dont l'état exige la constante surveillance d'un médecin, il est beaucoup d'enfants anémiques et fragiles, fatigués par la croissance, auxquels le régime de l'école publique et citadine ne saurait toujours convenir. Il est donc heureux qu'on puisse leur en assurer une autre, les faire vivre en pleine nature, à l'altitude et dans le climat qui leur seront le plus profitables, dans la région alpine ou préalpine et, en un mot, dans les conditions qui pourront leur permettre un développement harmonieux. Il n'est pas inutile d'ajouter que la prospérité de l'enseignement privé est requise par le caractère et la tradition mêmes de la Suisse, où l'on répugnerait à faire de l'école, à ses degrés divers, un monopole d'Etat. Les parents doivent conserver dans l'instruction et l'éducation de leurs enfants une certaine latitude, et l'école privée contribue à la leur garantir pour une part. En outre, dans un pays hospitalier par définition, il ne faut pas négliger la clientèle étrangère. C'est elle qui, dans une large mesure, fait la prospérité des collèges, des pensionnats, des écoles diverses que n'entreennent point les cantons. Nombre de ces établissements ont des titres dignes de retenir l'attention. Ils ont assuré pour une part le renom pédagogique de la Suisse. Ils ont formé une foule d'hommes qui par la suite firent brillamment carrière dans le monde entier, répandirent chez eux l'amitié qu'ils avaient conservée à notre peuple, revinrent chez nous quand ils le purent, nous envoyèrent leurs fils. Qu'on songe à ce que put la modeste institution de Rodolphe Töpffer. Elle a sa place dans l'histoire de la Suisse romande, et après elle, jusqu'à notre époque, on en pourrait citer plusieurs autres dont l'universelle célébrité nous a très utilement servis<sup>1</sup>.

Henri de Ziegler.

<sup>1</sup> On trouvera, sur l'école en Suisse, des renseignements très précis dans *La Suisse, terre classique de l'éducation*, numéro spécial de la revue *La Suisse*, publiée par l'Office central suisse du tourisme, de même que *L'enseignement privé en Suisse, instituts, pensionnats, homes d'enfants*, édition 1945-1946.

*Les pensionnats et les écoles privées de la Suisse forment harmonieusement le corps et l'esprit d'une jeunesse saine.*

